

PRÉSENTATION

L'évolution, la modification de la famille dans la société, les loyautés familiales, les multiples expressions de vulnérabilités des enfants, avant-pendant la mise en place de mesures d'assistance éducative au titre de la protection de l'enfance sont tout autant de sujets qui mettent au-devant de la scène l'importance et la nécessité de travailler aussi bien le lien entre enfants protégé (ou à protéger) et sa famille naturelle, que les problématiques de conflits familiaux, de communications parentales altérées ou rompues. La médiation familiale dans son approche visant à l'apaisement des conflits semble ainsi un outil pertinent pour la protection de l'enfance. Ceci est conforté par la loi de février 2022.

Le décret d'application du 2 octobre 2023 précise désormais qu'une mesure de médiation familiale peut être une des composantes de l'assistance éducative et donc ordonnée par un juge pour enfant.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation s'adresse aux médiateurs familiaux qui souhaitent réfléchir et mettre collectivement au travail cette problématique tout en développant des connaissances spécifiques sur ses différents aspects

Objectifs opérationnels :

- Appréhender l'évolution du cadre juridique de la protection de l'enfance
- Repérer les différentes acteurs et institutions qui gravitent autour de la protection de l'enfance
- Prendre en compte la protection de l'enfance dans la mise en place de la MF
- Interroger la posture du médiateur familial au regard de ses nouvelles situations
- S'appuyer sur des expériences en cours pour mieux réfléchir à sa pratique

PUBLICS CONCERNÉS

Tous professionnels des services de MF, médiateurs familiaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Expositive, formative et participative.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire avant et après la formation avec validation des acquis ;
- Bilan par les stagiaires et le formateur à la fin du stage.

MÉDIATION FAMILIALE EN PROTECTION DE L'ENFANCE

S'INSCRIRE



DURÉE :

2 journées (soit 14 heures)



TARIFS INTER :

- Adhérents : 590 €
- Non adhérents : 650 €

TARIFS INTRA (SUR DEVIS)

[Voir les conditions de financement](#)



Paris

RÉFÉRENTE FORMATION

ELODIE COUPAU

02 31 46 87 87

formation@fenamef.asso.fr



PROGRAMME DE LA FORMATION

JOUR 1 : ASPECTS JURIDIQUES, RÉGLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELS

Contenu

- Evolutions législatives et réglementaires concernant la protection de l'enfance
- Le dispositif de signalement : informations préoccupantes et signalement au procureur
- Assistance éducative et aide éducative : les différents dispositifs
- Les différents statuts des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance
- Droit des familles et protection de l'enfance
- Rôle et répartition des compétences entre magistrats JE et JAF par rapport à la médiation familiale
- Secret professionnel, secret partagé, confidentialité et discrétion professionnelle.

Compétences professionnelles visées

- S'approprier les textes judiciaires fondamentaux par rapport à la protection de l'enfance
- Maîtriser les différents dispositifs et acteurs institutionnels en protection de l'enfance
- Savoir définir sa posture de médiateur familial dans ses situations
- Savoir construire des protocoles et des outils adaptés pour l'intervention avec ce public
- Connaître les limites de son intervention

Formateurs

Juges pour enfant, juriste



JOUR 2 : LA POSTURE DU MÉDIATEUR FAMILIAL EN PROTECTION DE L'ENFANCE

Contenu

- L'articulation entre la MF et les professionnels de la protection de l'enfance
- La libre adhésion des personnes dans ce cadre
- Médiation familiale et approche médiation
- L'exemple d'un cadre de travail de MF avec le placement d'enfants en MECS ou en AEMO
- Les points de vigilance dans la mise en place du processus de médiation familiale
- Les limites de l'intervention

Compétences professionnelles visées

- S'approprier les textes judiciaires fondamentaux par rapport à la protection de l'enfance
- Maîtriser les différents dispositifs et acteurs institutionnels en protection de l'enfance
- Savoir définir sa posture de médiateur familial dans ses situations
- Savoir construire des protocoles et des outils adaptés pour l'intervention avec ce public
- Connaître les limites de son intervention

Formateurs

- Juges pour enfant, juriste
- Médiateurs familial expert en ce domaine